



**ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018**

PROCES VERBAL

L'Assemblée générale de l'AFECTI s'est tenue du 26 au 31 mars 2017 par voie électronique.

- *Nombre total de Membres Adhérents* : 205
 - AFECTI International : 98
 - AFECTI-Océan Indien :
 - ✓ 73 La Réunion
 - ✓ 24 Madagascar
 - ✓ 03 Maurice
 - ✓ 03 Mozambique
 - ✓ 03 Comores
 - ✓ 01 Mayote

- *Nombre de votants* : 76 votants, dont 74 à jour de leur cotisation

A. Les points de l'ordre du jour ont été les suivants :

Partie 1 : Assemblée générale ordinaire :

- ✓ Votes sur le Rapport moral 2017
- ✓ Votes sur le Rapport financier 2017
- ✓ Votes sur la Charte de l'adhérent

Partie 2 : Renouvellement d'un membre du Conseil d'Administration

Partie 3 : Assemblée générale extraordinaire :

- Modification Statuts Art. 5.1
- Modification Statuts Art. 8

Partie 4 : Informations complémentaires sur les services de l'AFECTI

B. Les résultats de votes générés électroniquement et automatiquement par chaque Membre votant sont les suivants :

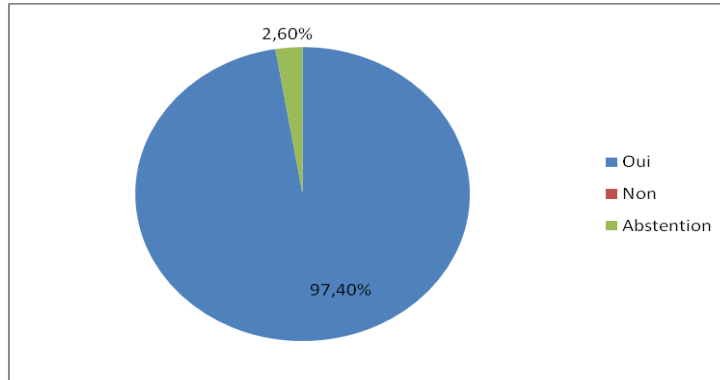
Partie 1 : Vote sur le Rapport moral 2017 et le Rapport financier 2017

1.1 Rapport moral 2017 approuvé à la majorité : 97,4 %

- Oui : 97,4 %
- Non : 00
- Abstention : 2,6 %

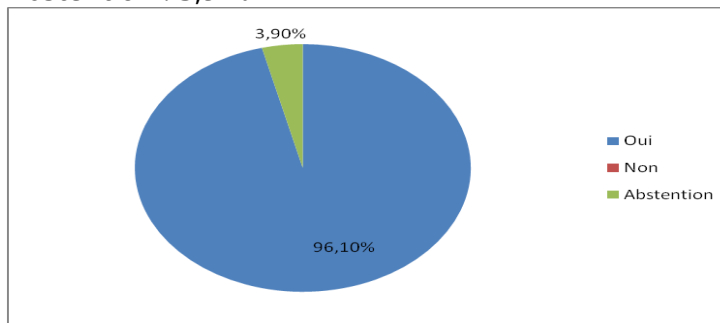


**ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018**



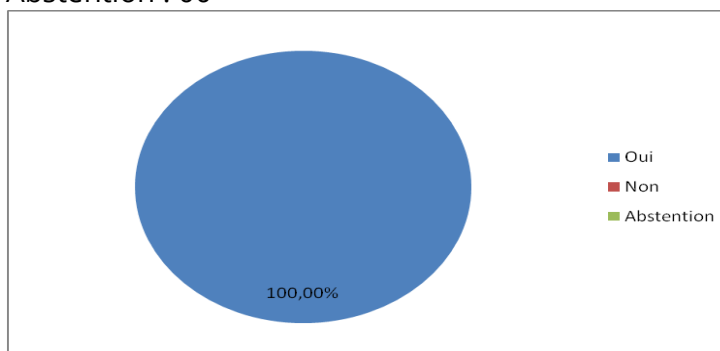
1.2 Rapport financier 2017 approuvé à la majorité : 96,1 %

- Oui : 96,1 %
- Non : 00
- Abstention : 3,9 %



1.3 Charte de l'Adhérent approuvée à l'unanimité = 100 %

- Oui : 100 %
- Non : 00
- Abstention : 00



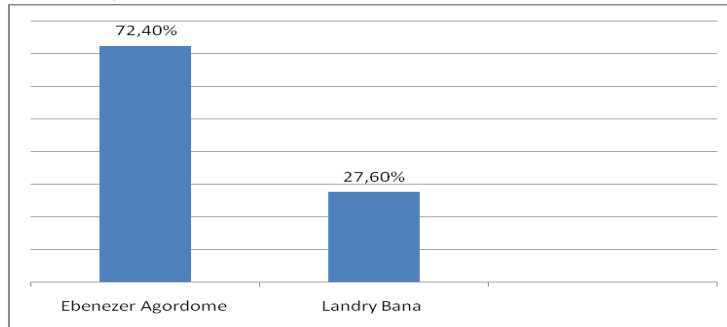


ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018

Partie 2 : Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :

Le nombre de voix reçues pour les 2 candidats :

- Ebenezer Agordome = **72,4 %**
- Landry Bana = 27,6 %

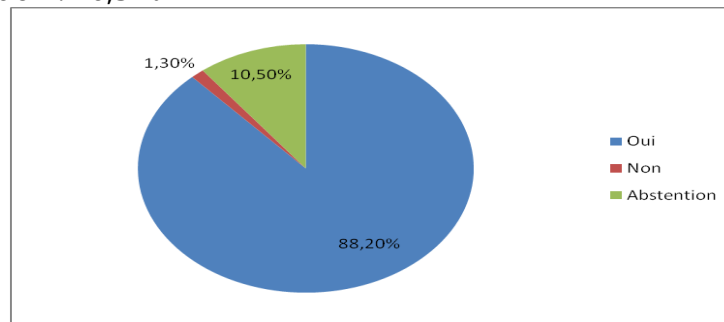


Aussi, le nouveau membre du CA sera Ebenezer Agordome.

Partie 3 : Assemblée générale extraordinaire :

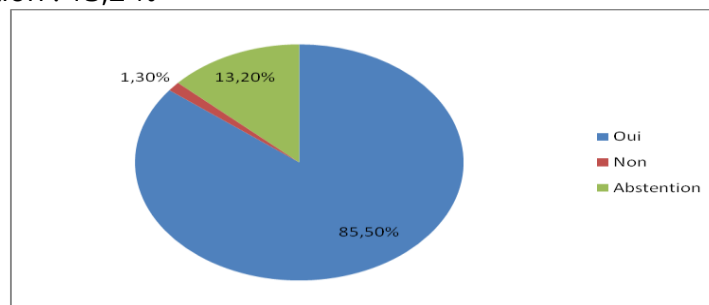
3.1 Modification Statuts Art. 5.1 approuvée à la majorité :

- Oui : **88,2 %**
- Non : 1,3 %
- Abstention : 10,5 %



3.2 Modification Statuts Art. 8 approuvée à la majorité :

- Oui : **85,5 %**
- Non : 1,3 %
- Abstention : 13,2 %



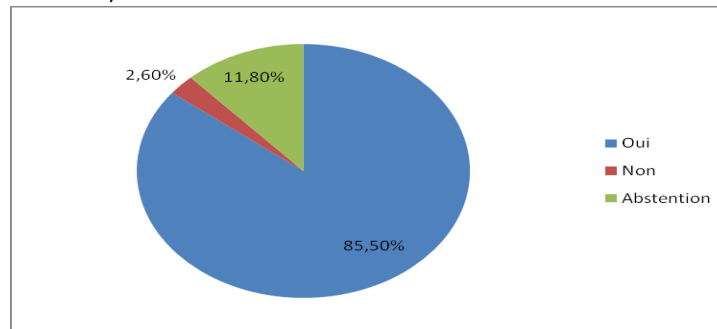


**ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018**

Partie 4 : Informations complémentaires :

4.1 Au niveau global, êtes-vous satisfait.e des services proposés par l'AFECTI en 2017 (publication, formations en ligne, présentations vidéo, appels d'offres, etc) ?

- Oui : **85,5 %**
- Non : 2,6 %
- Abstention : 11,8 %



Synthèse des commentaires :

La majorité, soit 88,5 % des membres votants, ont exprimé leur satisfaction par rapport à la plus value d'appartenir au réseau AFECTI, en raison notamment :

- ✓ du partage d'informations pertinentes, la diffusion régulière et croissante du nombre d'AO qui permettent de saisir de nombreuses opportunités de mission de coopération à l'international ;
- ✓ des différents services offerts qui répondent aux besoins des experts, dont particulièrement les thématiques de formation en ligne, jugées très pertinentes et édifiantes ;
- ✓ de la publication des taux de mission applicables à l'international ;
- ✓ de la gouvernance transparente et fluide de l'Association, perçue à travers la lecture des rapports moral et financier 2017, clairs et précis avec des indicateurs faciles à lire et à comprendre.

Points à améliorer :

- ✓ Améliorer l'accès aux Appels d'Offres de l'Union Européenne et des autres Organisations mondiales ;
- ✓ Voir les possibilités de suivre des formations hors ligne.

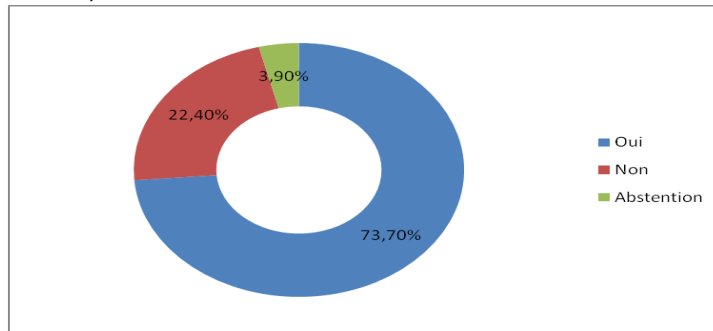
Compte tenu de leur adhésion récente, 11,8 % n'ont pu se prononcer.



ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018

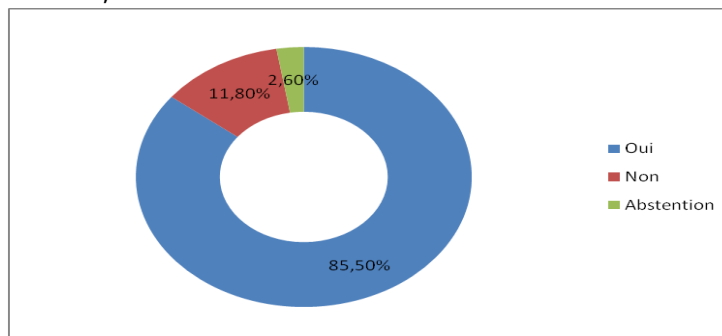
4.2 Avez-vous été en contact avec d'autres membres de l'AFECTI au cours de l'année 2017 ?

- Oui : 73,7 %
- Non : 22,6 %
- Abstention : 3,9 %



4.3 Recevez-vous les appels d'offres relayés par l'AFECTI via le Googlegroup?

- Oui : 85,5 %
- Non : 11,8 %
- Abstention : 2,6 %

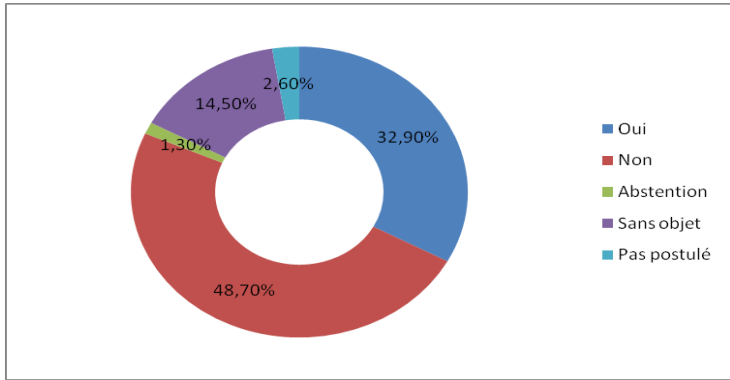


4.4 Si vous recevez les AO relayés par l'AFECTI, avez-vous postulé sur un tel AO en 2017 ?

- Oui : 32,9 %
- Non : 48,7 %
- Abstention : 1,3 %
- Sans objet : 14,5 %
- Pas postulé : 2,6 %

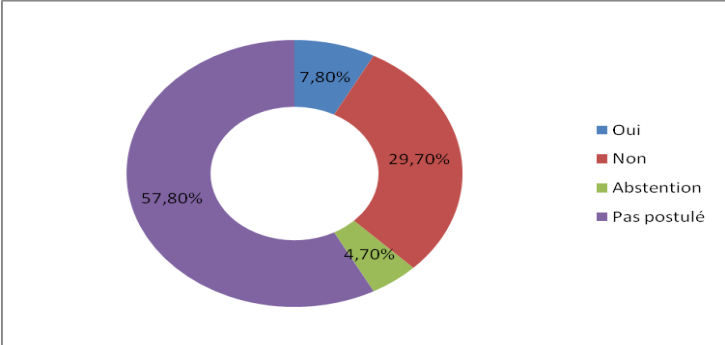


**ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018**



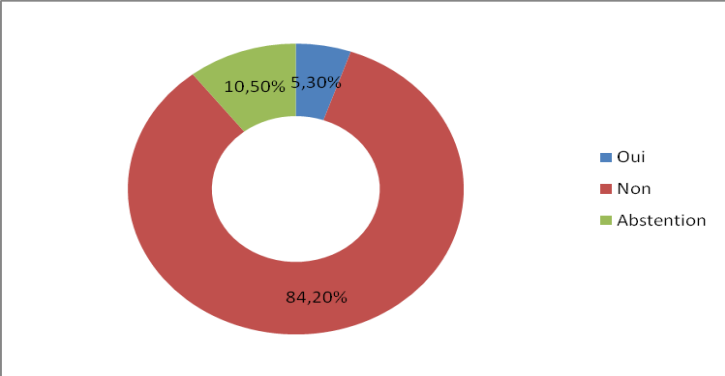
4.5 Si vous avez postulé en 2017 sur un AO relayé par l'AFECTI, avez-vous été sélectionné.e pour cette mission ?

- Oui : 7,8 %
- Non : 29,7 %
- Abstention : 4,7 %
- Pas postulé : 57,8 %



4.6 Avez-vous bénéficié en 2017 du service de coaching de l'AFECTI ?

- Oui : 5,3 %
- Non : 84,2 %
- Abstention : 10,5 %

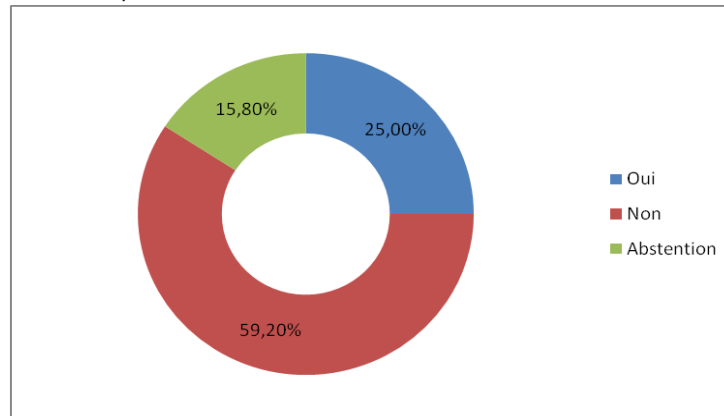




**ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018**

4.7 Envisagez-vous de vous rendre aux journées européennes du développement les 5 et 6 juin 2018 à Bruxelles ?

- Oui : 25 %
- Non : 59,2 %
- Abstention : 15,8 %



4.8 Avez-vous des suggestions ou commentaires ?

Synthèse des recommandations

Les recommandations sont groupées en trois catégories : la communication, le renforcement des capacités, l'organisation et la gouvernance.

Communication :

- Améliorer davantage la visibilité de l'AFECTI grâce à l'intensification de la communication, à travers différents outils, dont la diffusion de prospectus, le site web, les réseaux sociaux, etc... ;
- Plus d'ouverture vers les pays en situation de crise/de guerre pour stimuler la médiation locale et internationale ;
- Développer la notoriété de l'AFECTI auprès des opérateurs de la coopération au profit des consultants et experts du réseau. Cela nécessite de renforcer l'existence locale, tout en ayant une assise internationale forte. Il faut pour cela développer des moyens techniques et humains. Les moyens techniques comme l'audiovisuel sont intéressants - cf le principe des vidéos de OI - car ils sont multimédia et facilement exploitables via tout type de support ;
- Ajouter un ou des numéros de téléphone afin de faciliter les contacts directs et rapides entre membres ;
- Encourager ceux qui ont accès à des informations, telles les AO, à toujours les publier pour le bénéfice du plus grand nombre, incluant les moins expérimentés ;



ASSEMBLEE GENERALE AFECTI
26 au 31 Mars 2018

- Prendre des abonnements à des sites dédiés aux appels d'offres internationaux, auxquels les membres pourraient accéder en mutualisant les frais d'abonnement, par exemple BDD PROAO de Business Franc, developmentaid.org, ...

Renforcement des capacités :

- Prioriser les renforcements de capacités thématiques à travers les échanges thématiques entre les membres ;
- Renforcer la visibilité du coaching ;
- Développer le service coaching sur l'Océan Indien ;
- Permettre aux membres AFECTI n'ayant pas pu bénéficier des formations dispensées en 2017 de se rattraper en 2018.

Organisation et gouvernance :

- Inciter les missions conjointes des consultants AFECTI ;
- Accompagner les nouveaux membres à mieux maîtriser la stratégie AFECTI afin de pouvoir étendre la couverture géographique de l'AFECTI, dont les pays d'Afrique de l'Ouest, le Cameroun, ... ;
- Inclure dans les statuts un dispositif assurant l'existence d'un administrateur de chaque section régionale ;
- Préciser le rôle et la place des représentants des sections dans le CA.